

de conditionnement de la province ont produit 2,833,825 livres de filets; sept de ces établissements ont été admis à bénéficier du programme de libre inspection du poisson que poursuit le ministère fédéral des Pêcheries. A mentionner qu'une industrie unique en son genre s'est établie au Petit lac Manitou. De ce lac salé, on tire des crevettes et des œufs de crevettes qui sont ensuite conditionnés et emballés à Watrous (Sask.), puis vendus à des amateurs de poissons d'agrément et à des piscicultures commerciales.

En 1961, la province a délivré 1,394 permis de pêche domestiques, 782 permis gratuits pour Indiens et 75 permis de pêche pour éleveurs d'animaux à fourrure. Les éleveurs de vison ont utilisé quelque six millions de livres de poisson commun (cisco, lote et carpe).

De tous les divertissements de plein air qu'offre la province, la pêche sportive est encore le plus populaire. Au cours de l'année, la province a vendu 97,260 permis de pêche à la ligne, dont 89,674 à des résidents.

Les recherches sur les pêcheries, inscrites depuis 1948 au programme de gestion des pêches, visent à renseigner sur les eaux de la Saskatchewan, sur la vie qu'elles renferment et sur les éléments qui influent sur cette vie. On entreprend diverses études en vue de déterminer la productivité des lacs et cours d'eau, d'obtenir des renseignements sur l'écologie et le cycle évolutif des espèces importantes, de connaître l'étendue et les causes de la pollution, ainsi que d'autres éléments susceptibles d'influer sur l'habitat du poisson.

Le relevé biologique fondamental, qui exige l'inventaire de toute nouvelle masse d'eau, constitue l'étude préliminaire la plus importante. En 1961, 14 grands travaux étaient inscrits au programme. On a commencé à examiner un certain nombre de lacs précambriens de moindre grandeur le long des «Routes d'accès aux ressources», au nord du lac La Ronge, de même que d'autres lacs un peu partout dans la province. Les recherches sur la carpe se sont poursuivies, un relevé du rendement de la pêche a été institué à cinq lacs et les comptes rendus de l'étude de six lacs ont été achevés. Pour la deuxième année consécutive, quelque 530,000 truitelles arc-en-ciel ont été semées dans le lac Thomson, réservoir de 2,380 acres dirigé par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, entre Gravelbourg et LaFlèche. De plus, 215,000 truitelles arc-en-ciel ont été disséminées en 16 autres endroits; 24,100,000 alevins de doré dans 59 lacs; 2,850,000 brochetons du Nord dans six lacs et 30,000 truitelles grises dans le lac Whiteswan.

**Alberta.**—Le service de la pêche et de la faune du ministère des Terres et Forêts administre la pêche commerciale et sportive sous le régime de la loi sur les pêcheries du Canada et de la loi sur la pêche de l'Alberta.

Pour l'année terminée le 31 mars 1961, la pêche commerciale en Alberta a produit 16,700,000 livres de poisson, augmentation de 33 p. 100 par rapport à l'année précédente. On a exporté vers les États-Unis environ 67 p. 100 de la production de 1960-1961. Le corégone représentait à peu près le tiers de la prise et plus de la moitié de sa valeur marchande (\$2,178,000). Dans l'ordre de leur valeur au marché, les autres espèces d'intérêt commercial ont été: le tullibee, le doré, le brochet du Nord, la truite grise, la perchade, la loche, la carpe noire et le goldeye. Le tullibee a constitué plus de 45 p. 100 de la prise globale, mais comme il a servi surtout à l'alimentation des animaux, sa valeur marchande a été relativement faible. On a continué les travaux de recherche et de gestion sur la productivité des lacs, sur la constitution des peuplements et sur la pêche des espèces commerciales les plus importantes. En